

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

RESINE DIAMOND D THERMO POLYMERE

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit : RESINE DIAMOND D THERMO POLYMERE**
- **Code du produit : 370.201 – 370.202 – 370.203 – 370.204 – 370.205 – 370.211 – 370.212 – 370.213 – 370.214 – 370.215**
- **Nom chimique : N/A**
- **Famille : Polymère acrylique**
- **Utilisation du produit : Polymère dentaire**
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :**
Keystone Industries GmbH
Werner-von-SiemensStr. 14a
78224 Singen, Germany
Keystone Industries
616 Hollywood Ave.
Cherry Hill, NJ 08002
USA
- **Numéro d'urgence : 1-352-323-3500**
- **Numéro fournisseur : +49 (0) 7731912101**

2. Composition / informations sur les composants

Identité chimique	Numéros CAS	EINECS	Nom INCI	Exposition	Limites	Carcinogène	%
				OSHA TWA/STEL	ACGIH TWA/STEL		
Dioxyde de titane	13453-67-7	236-675-5	CI77891	15mg/m ³	10mg/m ³	Non déterminé	<1
Peroxyde de dibenzoyl	94-36-0	202-327-6	Peroxyde de benzoyl	5 mg/m ³	5mg/m ³	3/no/no	<0.2
N/E – Non établi N/R – Pas examiné	N/DA– Aucunes données N/A – Pas applicable						

Ce produit n'est pas considéré dangereux selon la norme de communication de risque d'OSHA

Symbole de danger : Xi 

Phrases R : R36/37/38

Phrases S : S18, S22, S24/25, S38

3. Identification des dangers

DESCRIPTION DES RISQUES

Ces informations sont basées sur les résultats obtenus de matériaux similaires

- Peut provoquer une relation allergique cutanée
- Peut causer une irritation des yeux
- La poussière peut causer une irritation du nez, de la gorge et des poumons
- Ce produit peut contenir des particules, non classées ailleurs (poussière nuisible)

Effets possibles sur la santé, signes et symptômes d'exposition

Principales voies de pénétration	Yeux et peau (pas d'absorption) ; inhalation de poussière
Yeux	Une concentration élevée peut irriter les yeux. Peut entraîner une irritation ou des dommages oculaires.
Peau	Des expositions répétées ou prolongées peuvent provoquer des éruptions cutanées allergiques.
Ingestion	Une concentration élevée peut irriter le système respiratoire
Inhalation	Possible inconfort temporaire provoqué par l'inhalation d'une concentration de poussières supérieure aux limites permises. Peut causer une irritation du nez, de la gorge et des poumons.
Effets subchroniques	Effets d'une exposition intense et répétée : connu pour provoquer des problèmes de santé significatifs. Eviter l'inhalation de poussière. Protéger les yeux de la poussière pour prévenir une possible irritation.

NOTE : reportez-vous au paragraphe 11 ; informations toxicologiques

4. Premiers secours

Description des premiers secours

- **Après contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes en soulevant les paupières supérieures et inférieures. Otez les lentilles de contact. Si l'irritation persiste consulter un médecin.
- **Après inhalation** : En cas d'exposition à une concentration élevée de poussières de polymère, mettre la personne exposée à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Si la respiration s'est arrêtée, pratiquer la respiration artificielle et consulter un médecin.
- **Après contact avec la peau** : Laver la peau contaminée avec beaucoup d'eau et du savon. Si des symptômes apparaissent, consulter un médecin.
- **Après ingestion** : Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin. Ne PAS faire vomir. Si la personne est consciente et alerte, lui rincer la bouche et lui donner 2 à 4 tasses d'eau ou de lait.

5. Lutte contre l'incendie

Point éclair (°F/°C)	Limite d'inflammabilité (vol%)	Température d'auto-inflammation (vol%)
572°F/304°C (coupelle fermée TAG)	LEL : 20g/m ³ (nuage de poussière) UEL : N.A.	Non établi

Moyens d'extinction

- **Moyens d'extinction appropriés** : Eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone, produit chimique sec.
- **Instructions de lutte contre l'incendie** : Eviter toutes les méthodes d'extinction qui génèrent des nuages de poussières. Un jet d'eau peut disperser la poussière dans l'air, produisant un danger d'incendie et d'explosion. Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome.
- **Risques inhabituels** : la poussière de polymère est combustible mais peu inflammable. La limite explosive de particules de polymère en suspension dans l'air est approximativement celle de la poussière de charbon.

6. Cas de dispersion accidentelle

- **Procédures en cas de fuite ou de dispersion** : balayer pour éviter les risques de glissade. Eviter de disperser le produit dans l'air.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Respecter les précautions inscrites sur l'étiquette. Se laver soigneusement le visage et les mains avec de l'eau et du savon après manipulation et avant de manger, boire ou fumer. Eviter les contacts prolongés ou répétés avec la peau. Eviter la contamination. N'utiliser qu'avec une ventilation suffisante.

Stockage

Stocker dans un endroit frais et sec à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de la lumière directe du soleil. Fermer le récipient après chaque utilisation. Immobiliser tous les récipients métalliques lors du transport. Utiliser un équipement antidéflagrant. Stocker à l'écart de matériaux combustibles et incompatibles.

Danger d'explosion

La poussière de polymère est combustible, les limites explosives des particules de polymère en suspension dans l'air sont approximativement celles de la poussière de charbon.

8. Limiter et contrôler l'exposition / protection individuelle

Contrôles techniques

Utiliser des aspirations localisées pour tous les équipements y compris ponceuses, meuleuses et polisseuses. Les équipements haute- température doivent être bien ventilés. Utiliser un équipement antidéflagrant. Prévoir une ventilation si nécessaire pour maintenir au minimum les niveaux d'exposition aux particules.

Mesures de protection personnelle

Générales

Des dépoussiéreurs sont recommandés lors de la manutention de poudre en vrac.

Pour déterminer les exigences en matière d'équipements de protection individuels (EPI), il est recommandé qu'une évaluation des dangers, conformément à la norme OSHA PPE (29CFR1910.132) ou la norme européenne EN 166, soit effectuée avant l'utilisation du produit. Prévoir des postes de lavage pour les yeux et des douches de sécurité.

Protection des yeux / du visage

Porter des lunettes de sécurité et disposer d'équipements immédiatement disponibles pour rincer les yeux.

Protection de la peau

Minimiser la contamination en suivant les bonnes pratiques industrielles. Bien qu'il ne soit pas obligatoire, le port des gants en nitrile, néoprène, pvc, latex ou en matière imperméable est recommandé.

Protection respiratoire

Un appareil respiratoire filtrant homologué NIOSH/MSHA avec un niveau minimum de N95 peut convenir dans certaines circonstances où les concentrations de particules peuvent dépasser les limites autorisées. La protection procurée par les respirateurs filtrants est limitée. Porter un masque à entrée d'air équipé d'une pièce frontale intégrale approuvé par le NIOSH/MSHA ou la norme européenne EN 149 en mode de surpression avec des mesures d'évacuation d'urgence. Suivre les directives de l'OSHA relatives aux respirateurs 29 CFR 1910.134 ou la norme européenne EN 149.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence	Odeur et seuil olfactif	pH	Densité	Viscosité	% volatile
Poudre fluide clear, pink ou reddish-pink	Odeur légère en vrac	Non applicable	Non applicable	Non applicable	0,0

Point d'ébullition/point de congélation	Température de décomposition	Coefficient de partage octanol/eau Log Po/w	Pression de vapeur	Densité de vapeur	Taux d'évaporation	Point d'inflammation	Solubilité dans l'eau (20°)
Non applicable	392°F/200°C	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	insoluble

Point éclair (°F/°C)	Limite d'inflammabilité (vol%)	Auto-inflammation (vol%)
580°F/304°C (coupelle fermée TAG)	LEL : 20g/m ³ (nuage de poussière) UEL : non applicable	Non évalué

10. Stabilité et réactivité

- **Stabilité** : stable
- **Produits de décomposition dangereux** : monomère de méthacrylate de méthyle et dioxyde de carbone
- **Conditions à éviter** : Chauffer au-delà de 200°C/392°F
- **Matières incompatibles** : agents oxydants forts
- **Polymérisation dangereuse** : ne se produira pas

11. Informations toxicologiques

Toxicité orale aiguë	Toxicité cutanée aiguë	Toxicité aiguë par inhalation	Irritation – peau	Irritation – yeux
Pas de données	Pas de données	Pas de données	Modérée	Modérée

Sensibilisation	Mutagénicité	Toxicité subchronique
Pas de données	Néant	Néant

12. Informations écologiques

Information écotoxicologique

Toxicité aiguë pour le poisson	Toxicité aiguë pour les invertébrés	Toxicité aiguë pour les algues	Bioconcentration	Toxicité pour les bactéries des eaux usées
Pas de données	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Pas de données

Information sur l'évolution des produits chimiques

- **Biodégradabilité** : pas de données
- **Demande chimique en oxygène** : pas de données


13. Instructions relatives à l'élimination

Peut être éliminé dans une décharge ou incinéré, conformément aux prescriptions légales locales.

14. Informations relatives au transport

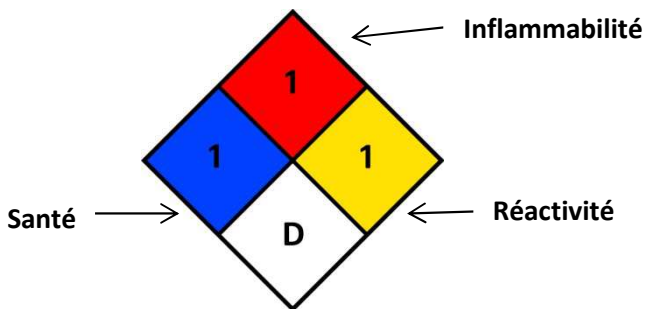
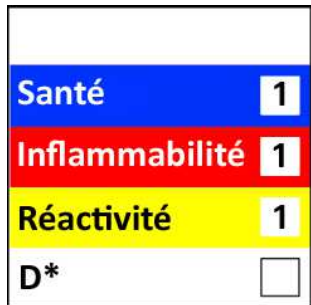
DOT (49CFR 172)	
Désignation officielle de transport :	Matière non réglementée
Numéro d'identification :	Non applicable
Polluant marin :	Non
Dispositions spéciales :	Non applicable
Guide des mesures d'urgence (ERG) :	Non applicable
IATA (DGR) :	
Désignation officielle de transport :	Matière non réglementée
Catégorie ou division :	Non applicable
Numéro ONU :	Non applicable
Instructions d'emballage :	
Directive des mesures d'urgence (ICAO) :	
IMO (IMDG) :	
Désignation officielle de transport :	Matière non réglementée
Catégorie ou division :	Non applicable
Numéro ONU :	Non applicable
Dispositions spéciales & groupe d'emballage :	Non
Procédure d'urgence (EmS) :	
Autre information :	Point éclair > 100°C

15. Informations réglementaires

EINECS : inventaire européen	Diamond D Heat Cure dental acrylic :
	<ul style="list-style-type: none"> • SYMBOLES DE DANGER : Xi : irritant • PHRASES R : R36/37/38 : irritant pour les yeux, le système respiratoire et la peau • PHRASES S : S18 : manipuler et ouvrir les récipients avec précautions, S22 : ne pas respirer la poussière, S24/25 : éviter le contact avec la peau et les yeux, S38 : en cas d'aération insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

16. Autres informations

Système d'évaluation des dangers (Pictogrammes)

NFPA :	HMIS :
	
<p>* - Une protection respiratoire peut être nécessaire en fonction des conditions d'utilisation. Se reporter au paragraphe 8 de cette fiche de données de sécurité pour les directives de protection respiratoire.</p>	

OSHA PEL pour poussière nuisible : 15 mg/m³ (poussière totale)
5 mg/m³ (poussière respirable)
ACGIH PEL pour poussière nuisible : 10 mg/m³

Les données mentionnées ci-dessus correspondent à l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience. Les fiches de données de sécurité servent à la description des produits compte tenu des exigences de sécurité. Les données ne sont pas des garanties des caractéristiques des produits.